

Projet de loi n° 135 sur les contrats informatiques du gouvernement

On vise encore la mauvaise cible croit le SPGQ

Québec, le 3 octobre 2017 – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) déplore le fait qu'il n'ait même pas été invité en commission parlementaire pour commenter le projet de loi n° 135, alors qu'il représente les premiers concernés : les analystes en procédé informatique du gouvernement.

Le projet de loi prétend vouloir renforcer la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement. Bref il s'agit essentiellement d'une réforme administrative qui élude complètement le vrai problème, celui du manque d'expertise interne.

« Encore une fois, le gouvernement veut nous endormir en ajoutant une couche de gestion pour solutionner un problème connu depuis longtemps, c'est-à-dire son incapacité d'attirer et de retenir les experts dont il a besoin pour reprendre le contrôle de son bordel informatique », déplore Richard Perron, président du SPGQ.

Cette volonté du gouvernement de ne pas entendre ceux qui représente ses propres experts en informatique, tient peut-être du fait qu'il se borne à faire fi de l'important écart salarial dont ils sont victimes. Bien que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) constate que cet écart salarial des professionnels du gouvernement du Québec est de 23 % par rapport aux autres administrations publiques, on sait qu'en matière informatique il est beaucoup plus important. Un exemple parmi tant d'autres, un spécialiste en informatique au gouvernement du Québec gagne 76 000 \$ au maximum de l'échelle alors que la Ville de Montréal offre plus de 125 000 \$.

« Pourtant, le Vérificateur général, l'Unité permanente anticorruption et la commission Charbonneau ont répété à maintes reprises que le développement et le maintien d'une expertise interne par l'embauche et la formation demeurent des instruments importants de contrôle des coûts des projets informatiques. Tout laisse croire que le gouvernement n'applique pas ces recommandations et préfère plutôt nommer de nouveaux cadres », soutient M. Perron.

Les coûts moyens de la sous-traitance sont souvent deux fois supérieurs à ceux des travaux réalisés à l'interne dans les technologies de l'information. En effet, chaque année, les contribuables québécois paient 3,5 G \$ en contrats informatiques. Les dépassements de coûts, voire les fraudes dans certains cas, ont prouvé que le système d'attribution était à revoir.

« Pour ce faire le SPGQ croit que le gouvernement devrait s'attaquer au vrai problème et offrir des salaires compétitifs aux experts, ce qui nous permettraient d'économiser des centaines de millions de \$. C'est pourtant assez simple à comprendre », conclut Richard Perron.

À propos du SPGQ

Le SPGQ est le plus grand syndicat de personnel professionnel du Québec. Créé en 1968, il représente plus de 24 250 spécialistes, dont environ 17 300 dans la fonction publique, 4 420 à l'Agence du revenu du Québec et 2 540 en santé, en enseignement supérieur et dans les sociétés d'État.

— 30 —

Source

Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec
418-780-5085

Suivre le SPGQ

Web: www.spgq.qc.ca | lecontractuel.spgq.qc.ca

Twitter: @spgq

Facebook: www.facebook.com/lespgq

YouTube: www.youtube.com/user/SPGQinformation